

Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes
et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France

Discours du sénateur-maire Franck Montaugé
19 juillet 2015

Aujourd'hui comme chaque année, la France honore la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français. Elle rend aussi hommage aux « Justes » de France.

Il y a 73 ans, l'État français prenait part à l'une des plus grandes persécutions de l'histoire de notre pays : la rafle du Vel d'Hiv les 16 et 17 juillet 1942.

Deux jours tragiques au cours desquels la police française, sur ordre de l'occupant, vint arrêter près de 13 000 juifs de France dont 5 802 femmes et 4051 enfants de moins de seize ans.

Arrachés à leurs domiciles au petit matin, parqués dans des conditions effroyables au Vélodrome d'hiver de Paris avant d'être acheminés vers d'autres camps d'internement, ces enfants, ces femmes et ces hommes devaient finalement être déportés dans les camps d'extermination nazis quelques mois plus tard.

Juifs de France ou juifs d'Europe de l'Est venus chercher asile dans la patrie des droits de l'Homme, ils n'avaient commis d'autre crime que celui d'être juifs.

Cette rafle représente à elle seule plus du quart des 42 000 juifs envoyés de France à Auschwitz en 1942, dont seuls 811 reviendront chez eux après la fin de la guerre.

Dans la même période, des rafles semblables furent menées en zone non occupée. Notre département ne fut pas épargné. Le 26 août 1942, 92 juifs sont raflés dans le Gers et rassemblés au camp de Vernet, puis acheminés vers Drancy et de là vers le camp d'extermination d'Auschwitz.

Entre 1942 et 1944, 150 hommes, femmes et enfants juifs résidant dans notre département furent victimes de la déportation en Allemagne.

Depuis de nombreuses années, la municipalité d'Auch s'attache à entretenir la flamme de la mémoire par un effort constant de pédagogie. A travers ces commémorations, nous entendons rappeler que la barbarie nazie a aussi frappé notre paisible cité.

En mai 2000, mon prédécesseur Claude Desbons dévoilait avec M. Gérard Gobitz, vice-président de l'Amicale des anciens déportés d'Auschwitz, une plaque commémorative indiquant que 150 juifs, hommes, femmes et enfants résidant dans le département du Gers furent déportés en Allemagne entre 1942 et 1944.

En août 2006, Claude Bétaille recevait à Hôtel de Ville, M. Pierre Feigl, ancien élève de l'école de la rue de Metz et du Petit Lycée, dont les parents furent raflés à Auch et déportés à Auschwitz. Pierre Feigl a pu échapper à ce convoi de la mort grâce au courage de Mme Cavillon, alors directrice du château Monteleone à Condom.

En juin 2008, une plaque commémorative était apposée à la bibliothèque d'Auch en hommage au serment que prêtèrent dans ces locaux, en juin 40 et à l'appel du général De Gaulle, une poignée de jeunes Auscitains qui s'engagèrent dans la résistance. Nombre d'entre eux périrent entre les mains de la Gestapo ou furent déportés.

En juin 2009, nous rappelions à nos concitoyens que la première impression du « Chant des partisans » fut réalisée à Auch, dans le cadre de la sortie clandestine des « Cahiers de libération », le 25 septembre 1943, au n°13 de la rue Lamartine.

En avril 2011, nous transférons dans le domaine public, à la demande du comité d'établissement des agents d'EDF-GDF, la plaque commémorative d'hommage à l'action d'Abel Sarramiac, résistant auscitain mort en déportation et « Juste parmi les Nations ».

En juillet 2011, la Ville d'Auch rendait hommage aux juifs âgés et malades du camp de Masseube décédés à l'hôpital Pasteur d'Auch et inhumés au cimetière communal. Une plaque a été déposée pour rappeler cela à l'entrée de notre cimetière.

Pourtant, en ces heures terribles, s'éleva au sein de la population française un vent d'indignation et de résistance contre le sort réservé aux juifs et à toutes les victimes de la barbarie nazie.

Et à Auch comme ailleurs, des Françaises et des Français s'élevèrent contre cette flétrissure qui heurtait profondément leurs valeurs humanistes. Guidés pour la plupart d'entre eux par leur seule conscience morale fondée sur le respect et la tolérance de l'autre, ils ont, au péril de leur vie, caché, sauvé des enfants, des femmes et des hommes, persécutés parce qu'ils étaient juifs, tziganes ou réfugiés apatrides.

Parmi ceux-ci, certains se sont vus reconnaître le titre de « Justes parmi les Nations » par Yad Vashem. D'autres sont restés anonymes. Mais tous méritent notre infini respect.

Qu'ils soient « Justes parmi les Nations », résistants ou simple citoyens, ces femmes et ces hommes nous ont transmis un message capital : le refus de l'indifférence, le combat pour la tolérance et la fraternité. Si l'antisémitisme s'est banalisé dans les années 30 pour ensuite se déchaîner dans les années 40, c'est qu'il n'a pas été condamné avec suffisamment de fermeté à cette époque. C'est parce qu'il a été en quelque sorte toléré comme une opinion parmi d'autres. Telle est la leçon de ces années noires : si l'on transige avec l'extrémisme, si on banalise ses idées, il faut bien le mesurer, on lui offre un terrain pour prospérer, et tôt ou tard on en paye le prix.

Face à l'extrémisme, il n'y a qu'une attitude : aucune concession, la fermeté dans le cadre des valeurs de la République.

Ce que nous enseignent aussi ces années noires, c'est à quel point une démocratie est fragile. Dans le confort de nos certitudes d'aujourd'hui, beaucoup ont le sentiment que notre régime démocratique est éternel.

À un moment où monte la tentation du repli sur soi, où certains s'interrogent sur l'identité française, nous devons être plus que jamais vigilants et avoir en tête ces mots de Primo Levi, placés en exergue de son livre « *Si c'est un homme* » :

Vous qui vivez en toute quiétude
Bien au chaud dans vos maisons,
Vous qui trouvez le soir en rentrant
La table mise et des visages amis,
Considérez si c'est un homme
Que celui qui peine dans la boue,
Qui ne connaît pas de repos,
Qui se bat pour un quignon de pain,
Qui meurt pour un oui ou pour un non.
Considérez si c'est une femme
Que celle qui a perdu son nom et ses cheveux
Et jusqu'à la force de se souvenir,
Les yeux vides et le sein froid
Comme une grenouille en hiver.
N'oubliez pas que cela fut,
Non, ne l'oubliez pas :
Gravez ces paroles dans votre cœur,
Pensez-y chez vous, dans la rue,
En vous couchant, en vous levant ;
Répétez-les à vos enfants,
Ou que votre maison s'écroule,
Que la maladie vous accable,
Que vos enfants se détournent de vous.

Je vous remercie.